

PROCÈS-VERBAL DU DEUXIEME CONSEIL D'ÉCOLE

Membres présents au conseil d'école :

Enseignants : Mmes Fleury, Roussel, Buquet, Sauvage

Représentants de Parents d'Elèves : Mme Prodhomme, Mme Jacob, Mme Plésant, Mme Hermand, Mme Prevost (titulaires)

Représentants de la Municipalité : Mr Hermand (mairie), Mr Couillard, Mme Giguel et Mme Leroux (conseillers municipaux)

Membres absents excusés au conseil d'école : Mme Moyon

1.VIE SCOLAIRE

1.1 EFFECTIFS 2025-2026 ET PRÉVISION 2026-2027

Actuellement, 101 élèves sont scolarisés : 2 inscriptions en plus depuis la rentrée de janvier et 3 radiations.

Pour l'année prochaine, 95 élèves seraient scolarisés :

7 inscriptions PS prévues, 15 MS, 13 GS, 13 CP, 13 CE1, 12 CE2, 15 CM1 et 7 CM2

1.2 INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027 ont débuté en mairie et à l'école.

Pour l'inscription au collège, les parents des CM2 seront prévenus par mail et via le cahier de liaison des diverses démarches à entreprendre.

1.3 L'ÉCOLE

Un fait établissement a été rédigé en janvier suite à une suspicion de harcèlement. Le protocole PHARE a été déclenché et a conclu à une absence de situation de harcèlement.

2. SORTIES PEDAGOGIQUES ET BILAN INTERMEDIAIRE DES PROJETS

- « Muzik à l'école » : les cours de chant ont lieu tous les jeudis après-midis. Le thème de l'année est « le végétal ». Un spectacle de fin d'année aura lieu le mardi 9 juin à l'Espace de Forges-les-Eaux à 19h00 avec d'autres écoles. Une répétition générale aura lieu dans la journée.

- Liaison école-collège : une visite du collège devrait avoir lieu au mois de mai pour les élèves de CM2. Le collège nous confirmera plus tard la date exacte.

Les inscriptions en 6^{ème} auront lieu courant juin. Le collège Saint-Exupéry nous fournira de plus amples renseignements ultérieurement.

- Photos de classe : elles auront lieu le lundi 4 mai.

- Sortie pédagogique pour les CP au CM2 au parc animalier de Saint-Léger le mardi 2 juin. Lors de cette sortie, les élèves participeront à des ateliers sur les arts du cirque, pourront visiter le parc animalier et assisteront à un spectacle autour du cirque.

- Sortie pédagogique pour les maternelles au Coq à l'âne le mardi 16 juin. Lors de cette sortie, les élèves participeront à des ateliers sur la découverte de l'âne, feront une balade attelée avec deux ânes et feront un jeu d'orientation dans la ferme.

- Spectacle de marionnettes : ce projet est destiné aux élèves de maternelle, afin de leur permettre de fréquenter un spectacle sur le thème du carnaval « Vive la fête », de découvrir l'utilisation des marionnettes, de produire des écrits et de permettre une ouverture culturelle sur les arts du spectacle.

- École et Cinéma : ce projet est destiné aux élèves du CP au CM2. Durant ce deuxième trimestre, nous irons voir un film documentaire sur la nature nommé « Microcosmos : le peuple de l'herbe. »

3. SECURITE, INSTALLATIONS, EQUIPEMENTS

3.1 ALERTE INCENDIE ET PPMS

Notre deuxième exercice incendie a eu lieu le lundi 2 février. Rien n'est à signaler. Nous avons également fait un exercice PPMS risques majeurs le 19 janvier.

4. COOPERATIVE SCOLAIRE ET ACTIONS

Le montant de la coopérative scolaire de Serqueux au 05/03/26 s'élève à 4 674,03 €.

Les principales dépenses concernent :

- La sortie scolaire des élémentaires : 1 020 € + 968 € de car (non payé)
- La sortie scolaire des maternelles : 533 € + 145 € de car (non payé)
- Le spectacle des maternelles : 380 €

Les bénéfices sont :

- Marché de Noël : 330, 29 €

Les prochaines actions :

- Cross parrainé
- La photo de classe

5. QUESTIONS DIVERSES

Une visite du collège est-elle prévue pour les CM2 ?

→ Une demande a été faite le lundi 2 mars. Le collège a répondu qu'une visite sera prévue au mois de mai. Nous aurons plus d'informations fin avril.

Un dossier de candidature pour le parcours d'éducation culturelle et artistique financé par la communauté des 4 rivières a-t-il été déposé ?

→ Nous n'avons pas déposé de dossier de candidature. Les projets proposés étaient intéressants cependant la constitution du dossier de candidature était trop importante. Il était demandé de développer explicitement chaque pilier de l'EAC (fréquenter, pratiquer, s'approprier et la restitution devant un public). Nous n'avions pas le temps nécessaire pour rédiger un tel projet.

Pouvez-vous rajouter un point sur le TER (Territoire Éducatif rural) ?

→ Il s'agit d'un projet qui a été labellisé en janvier 2026. La commune de Serqueux en fait partie.

Le TER vise à renforcer l'égalité des chances pour les élèves des territoires ruraux en mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs, institutionnels et associatifs autour d'un projet commun. Il s'appuie sur la coopération entre l'Éducation nationale, les collectivités et différents partenaires afin de proposer aux jeunes un parcours éducatif plus complet, notamment en matière d'orientation, d'accès à la culture, de santé et d'ouverture sur leur environnement. L'objectif est également de renforcer l'attractivité et le dynamisme de l'école rurale en développant des projets éducatifs adaptés aux spécificités de nos territoires. Le projet permettrait d'avoir 30 000€ sur tout le territoire.

Un groupe d'étude de la circonscription de Neufchâtel s'est constitué et réfléchissent à différentes pistes d'action.

Le prochain conseil d'école se déroulera le mardi 23 juin à 18h.

La séance est levée à 18h20.

Procès-verbal rédigé par Mme Buquet, directrice ; Mme Roussel, secrétaire de séance.

